

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

L'an deux mille quinze, le dix-septième jour du mois de mars ;

En exécution de la Note de Service N°**DG/008/02/2015** du 02 mars 2015, il s'est tenue dans la salle de réunion du Centre d'Expertise, d'Evaluation et de Certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses, en abrégé CEEC, la réunion de la Commission de Passation des Marchés Publics pour l'attribution du marché des splits pour CEEC.

I. DE LA PRESENCE.

Les cadres et Agents ci-dessous étaient présents :

- **SANSUNGI MUANDA** : Directeur Administratif, Président ;
- **ILONGO LA KINDA** : Secrétaire Permanent de la CGPMP, Membre ;
- **BOLOMBO ENGWALA** : Directeur Financier ai, Membre ;
- **MUMBUMBU KUETAN** : Président a.i de la Sous-commission d'analyse ;
- **N'SHOMBO NZIGIRE** : Spécialiste de passation des marchés publics, Membre
- **MUPANGA KAMUAYE** : Chef de Division Etudes et Méthodes, Membre
- **KIKWANI MPAMEN** : Assistant du Directeur Général, Rapporteur.

Le quorum étant largement atteint, la Commission a siégé valablement.

II. ORDRE DU JOUR

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour à savoir : **l'attribution du marché d'acquisition des splits pour le CEEC.**

DU RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES.

Conformément aux prescrits de l'article 16 de la loi relative aux marchés publics, le Président ai de la sous – commission d'analyse a procédé à la lecture du rapport d'analyse des offres, fondé sur les demandes de cotation adressées par le CEEC aux fournisseurs sélectionnés à savoir : **SOCIETE MOZAR CENTER s.a.r.l, YELO s.a.r.l et ORANGE COMPUTERS.**

(Handwritten signatures in blue ink)

Après l'analyse des offres fondée sur :

- des éléments contenus dans la lettre de demande de cotations ;
- la proposition financière ainsi que ;
- la proposition technique.

L'offre du soumissionnaire **MOZAR CENTER s.a.r.l** est jugée économiquement la plus avantageuse avec un montant de **6. 750\$**.

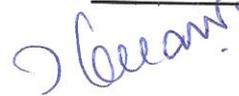
Sur ce, après long débat, la Commission de Passation de marchés a attribué l'acquisition des splits pour le CEEC au soumissionnaire **MOZAR CENTER s.a.r.l** ; elle a en outre, mis sur pied, une sous-commission de réception desdits splits pour que lors de la livraison, que ce soit les mêmes marque et qualité telles que décrites par le soumissionnaire. Les membres de cette sous-commission sont : Mr ILONGO, Mme N'SHOMBO, Mr MUEPU et Mr MBOMA.

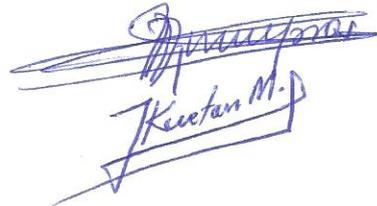
En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé à Kinshasa, aux, jour, mois et an que dessus en autant d'exemplaires originaux destinés aux signataires.

NOMS

1. SANSUNGI MUANDA
2. ILONGO LA KINDA
3. MUPANGA KAMUEYA
4. MUMBUMBU KUETAN
5. N'SHOMBO NZIGIRE
6. BOLOMBO ENGWALA
7. KIKWANI MPAMEN

SIGNATURE







Rapport d'analyse des offres concernant l'acquisition des splits pour les services du CEEC

Les membres de la sous-commission d'analyse désignés par la Note de Service n° DG/009/02/2015 du 02 mars 2015, et dont les noms sont repris ci-dessous, ont ce jour, analysé les offres concernant l'acquisition des splits pour les services du CEEC.

Sur quatre fournisseurs contactés, trois ont répondu à la demande de cotation. Il s'agit de :

- MOZAR CENTER S.A.R.L.;
- YELO S.A.R.L.;
- ORANGE COMPUTERS ;

Ont pris part à l'évaluation :

1. Mr MUAMBA KANYINKU, Directeur des Etudes et Méthodes, Président;
2. Mr NGALAMULUME NTUMBA, Chef de Service OR, Membre ;
3. Mr MBOMA LUMBI, Agent à la Direction des Etudes et Méthodes, Membre ;
4. Mr MUMBUMBU KUETAN
5. Informaticien, Membre.

Durée des travaux : deux (02) jours

➤ Analyse des offres sur base des pièces fournies

La Sous-commission s'est basée sur les pièces présentées par les soumissionnaires selon les instructions contenues dans les lettres de demande de cotations qui leur ont été adressées.

Ainsi, après vérification de tous les éléments demandés, la sous-commission a repris dans le tableau ci-après les éléments constitutifs de l'offre :

Nature	MOZAR CENTER S.A.R.L	YELO S.A.R.L	ORANGE COMPUTERS
Lettre de demande de cotation	n° DG/DADM/CGPMP/0104/02/2015	n° DG/DADM/CGPMP/0101/02/2015	n° DG/DADM/CGPMP/0103/02/2015
Lettre de cotation	Oui	Oui	Oui
Lettre de marché	Oui	Oui	Absente
Spécifications techniques	Oui	Oui	Oui
Prix total de l'offre TTC	6.750 \$US	6.600 \$US	6.750 \$US

1 K. A. P

Le constat ci-après se dégage, à savoir :

Tous les soumissionnaires ont rempli et signé la lettre de cotation ainsi que la lettre de marché. Sauf pour ORANGE COMPUTER dont la lettre de marché est absente de son offre. Il sied aussi de signaler que MOZAR CENTER a omis de mentionner le montant dans la lettre de Marché.

Le tableau suivant résume les observations relevées pour tous les soumissionnaires :

MOZAR CENTER S.A.R.L	YELO S.A.R.L	ORANGE COMPUTERS
Lettre de marché remplie et signée mais omission du montant ;	Lettre de marché remplie et signée ;	Lettre de marché absente;
Lettre de cotation remplie et signée ;	Lettre de cotation remplie et signée ;	Lettre de cotation remplie et signée ;
Délai de livraison : trois jours ;	Délai de livraison : trois jours ;	Délai de livraison : trois jours ;
Lieu de Livraison : Kinshasa ;	Lieu de livraison : Kinshasa ;	Lieu de livraison : Kinshasa ;
Validité de l'offre : 30 jours ;	Validité de l'offre : 30 jours ;	Validité de l'offre : 45 jours ;
Présence des documents administratifs ;	Aucun document administratif ;	Présence des documents administratifs ;
Prix total de l'offre TTC : 6.750 \$US	Prix total de l'offre TTC : 6.600 \$US	Prix total de l'offre TTC : 6.750 \$US

La sous-commission constate que **YELO S.A.R.L** est le moins-disant. Cependant, il n'a produit aucun document administratif. Ce qui laisse planer le doute sur son existence légale.

Ainsi, le classement suivant a été élaboré :

YELO S.A.R.L

- Prix moins disant
- Absence des documents administratifs
- Lieu de livraison : Kinshasa

MOZAR CENTER S.A.R.L

M K. 98 P

- Prix moyen
- Montant de l'offre omis dans la lettre de marché
- Présence des documents administratifs
- Lieu de livraison : Kinshasa

ORANGE COMPUTERS

- Prix moyen
- Absence de la lettre de marché
- Présence des documents administratifs
- Lieu de livraison : Kinshasa

➤ **Recommandation d'attribution**

De ce qui précède, la Sous-commission d'Analyse propose à la Commission de Passation des marchés d'attribuer le marché au soumissionnaire **MOZAR CENTER S.A.R.L** compte-tenu des avis ci-haut évoqués pour le montant de **6.750 \$US (dollars américains six mille sept cent cinquante)** tout en lui exigeant de mentionner ce montant dans la lettre de marché et de livrer les splits à l'immeuble CEEC comme demandé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

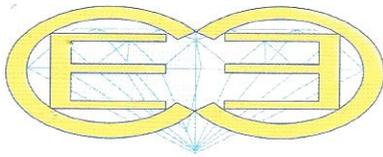
Fait à Kinshasa, le 11 mars 2015.

1. Mr MUAMBA KANYINKU, Directeur des Etudes et Méthodes, Président;

2. Mr NGALAMULUME NTUMBA, Chef de Service OR, Membre ;

3. Mr MBOMA LUMBI, Agent à la Direction des Etudes et Méthodes, Membre ;

4. Mr MUMBUMBU KUETAN, Informaticien, Membre.

CENTRE D'EXPERTISE, D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION
des Substances Minérales Précieuses et Semi-précieuses
Etablissement Public

Direction Générale

Kinshasa, le **18 MARS 2015**

N° DG/DADM/ *0156* /03/2015

MOZAR CENTER
26, Av. du Commerce
à Kinshasa/Gombe.

Concerne : Attribution provisoire du marché des Splits.-

Messieurs,

A la suite de l'évaluation de votre offre des prix fournie pour concourir au marché des Splits mis en compétition par le CEEC, nous vous attribuons provisoirement ledit marché **pour avoir présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.**

Le marché vous sera définitivement acquis après le délai légal de cinq jours.

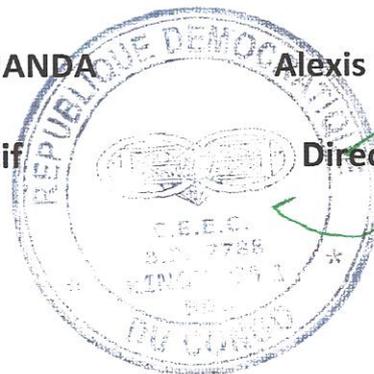
Veillez agréer, **Messieurs**, nos salutations distinguées.

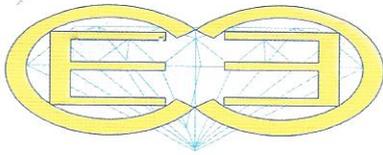
Richard SANSUNGI MUANDA

Directeur Administratif

Alexis MIKANDJI-PENGE

Directeur Général





CENTRE D'EXPERTISE, D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION
des Substances Minérales Précieuses et Semi-précieuses
Etablissement Public

Direction Générale

Kinshasa, le **18 MARS 2015**

N° DG/DADM/0155 /03/2015

A la MAISON YELO
54, Av. de la Justice
à Kinshasa/Gombe.

Concerne : Evaluation de votre offre des prix.-

Messieurs,

A la suite de l'évaluation de votre offre des prix fournie pour concourir au marché des Splits mis en concurrence par le CEEC, nous sommes au regret de vous informer que votre candidature n'a pas été retenue pour n' avoir pas présenté des documents administratifs vous identifiant en tant que personne morale.

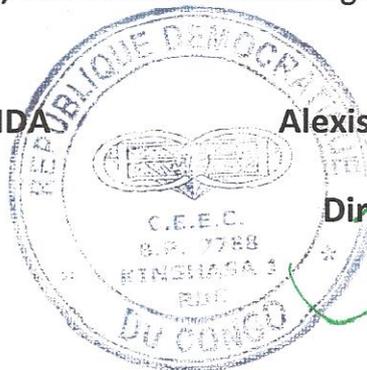
Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

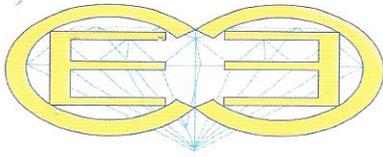
Richard SANSUNGI MUANDA

Directeur Administratif

Alexis MIKANDJI PENGE

Directeur Général





CENTRE D'EXPERTISE, D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION
des Substances Minérales Précieuses et Semi-précieuses
Etablissement Public

Direction Générale

Kinshasa, le 18 MARS 2015

N° DG/DADM/0157 /03/2015

A la MAISON ORANGE COMPUTERS
19, Av. Equateur
à Kinshasa/Gombe.

Concerne : Evaluation de votre offre des prix.-

Messieurs,

A la suite de l'évaluation de votre offre des prix fournie pour concourir au marché des Splits mis en concurrence par le CEEC, nous sommes au regret de vous informer que votre candidature n'a pas été retenue pour **avoir présenté l'offre des prix moins compétitive.**

Veillez agréer, **Messieurs**, nos salutations distinguées.

Richard SANSUNGI MUANDA

Directeur Administratif

Alexis MIKANDJI PENGÉ

Directeur Général

